

Engagement des femmes dans des actions contre les inégalités de genre : le rôle de l'idéologie néolibérale

Marianne Fellouse

▶ **To cite this version:**

Marianne Fellouse. Engagement des femmes dans des actions contre les inégalités de genre : le rôle de l'idéologie néolibérale. Psychologie. 2021. dumas-03384695

HAL Id: dumas-03384695
https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03384695

Submitted on 19 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PAUL-VALERY MONTPELLIER 3
Département de Psychologie - UFR V
Laboratoire Epsylon

Engagement des femmes dans des actions contre les inégalités de genre : le rôle de l'idéologie néolibérale

MENTION PSYCHOLOGIE
PARCOURS DYNAMIQUES COGNITIVES ET SOCIO-COGNITIVES
(Niveau M1)

présenté par :
Marianne Fellouse

réalisé sous la direction de :
Daniel Priolo et Frédérique Anne Ray

au :
Laboratoire Epsylon, Département de psychologie, UFR5, Université Montpellier 3

Année 2020/2021

I. INTRODUCTION ____ *1*

1. Les actions collectives ____ **1**

2. L'engagement dans des actions collectives ____ **2**

3. La justification du système ____ **2**

4. Le néolibéralisme ____ **3**

II. MÉTHODE ____ *6*

1. Participant·es ____ **6**

2. Matériel et procédure ____ **6**

3. Résultats ____ **9**

a. Vérification de la manipulation ____ 9

b. Perception du problème posé par les inégalités femmes/hommes ____ 9

c. Justification du système spécifique au genre ____ 9

d. Possibilité de changement ____ 10

e. Actions individuelles versus actions collectives. ____ 10

f. Actions normatives versus non-normatives ____ 11

g. Actions disruptives versus non-disruptives ____ 11

h. Type d'engagement ____ 11

i. Question « que feriez-vous ? » ____ 12

ii. Question « que faudrait-il faire ? » ____ 12

III. DISCUSSION ____ *12*

ANNEXES ____ *22*

Annexe I : Les textes et les profils ____ **23**

Annexe II : Grille de recodage ____ **27**

Annexe III : Définitions des différents types d'actions ____ **28**

Annexe IV : Résultats des tests statistiques Kappa de Cohen ____ **29**

Annexe V : Tableau de synthèse des résultats des régressions logistiques concernant les réponses aux questions « que feriez-vous ? » et « que faudrait-il faire ? » ____ **30**

Résumé : Nous nous intéressons dans ce mémoire au rôle de l'idéologie néolibérale dans l'engagement des femmes dans des actions féministes. En effet, malgré des inégalités de genre encore largement répandues dans notre société, toutes les femmes ne s'engagent pas dans des actions pour l'égalité de genre. Notre hypothèse est que le néolibéralisme, l'idéologie dominante en France aujourd'hui, à travers les valeurs et croyances qu'il véhicule, comme la méritocratie et l'individualisme, diminue la perception des inégalités et augmente la justification du système spécifique au genre, et que les individus, même s'ils pensent que le changement est possible, proposent plus d'actions individuelles que collectives. A l'aide de textes et de profils, nous induisons l'idéologie néolibérale dans une condition et l'idéologie déterministe dans une autre (nous avons aussi un groupe contrôle) afin d'en comparer les effets. Nos résultats montrent un effet de médiation : les participant·es en condition néolibérale justifient davantage le système et proposent alors moins d'actions collectives. Nous n'avons en revanche pas trouvé d'effet des idéologies sur la perception de la possibilité de changement ni sur la perception de l'importance du problème, mais nous avons trouvé un effet du genre sur cette dernière : les femmes perçoivent le problème comme étant plus important que les hommes. Elles justifient également moins le système que ces derniers. En outre, les analyses des actions proposées par les participant·es montrent des effets sur la normativité, la disruptivité et sur les types d'actions proposées, et notamment un effet de la justification du système qui augmente la normativité et la résignation, et diminue la disruptivité des actions proposées.

Mots clés : Idéologie néolibérale, action collective, inégalités de genre, justification du système

I. INTRODUCTION

Malgré des inégalités de genre persistantes en France, et même s'aggravant avec la crise du Covid-19, toutes les femmes ne se considèrent pas féministes et ne participent pas à des actions en faveur de l'égalité. Certaines même luttent contre le féminisme, arguant de son inutilité ou de la légitimité des inégalités (voir par exemple le mouvement « WomenAgainstFeminism »).

Pourquoi, face à ces inégalités, les femmes ne s'engagent-elles pas toutes dans des actions féministes ? Pourquoi certaines défendent-elles au contraire le statu quo ?

Il existe bien sûr plusieurs freins à l'engagement des femmes dans le féminisme. Ainsi, Yeung et al. (2014) ont par exemple démontré que le terme de féministe était connoté négativement, et que s'identifier ainsi exposait à des comportements hostiles, ce qui pourrait expliquer la réticence de certaines femmes à s'identifier au féminisme. Cependant, sans se nommer féministes, les femmes pourraient s'engager dans des actions collectives visant à lutter contre les inégalités de genre. Or, comme nous l'avons vu, ce n'est pas systématique. L'une des causes de ce non-engagement des femmes dans des actions collectives féministes pourrait se situer dans les spécificités de l'idéologie dominante en France aujourd'hui : l'idéologie néolibérale. De plus, cette idéologie pourrait également favoriser certains types d'actions au détriment d'autres, comme les actions normatives vs. non-normatives.

1. Les actions collectives

L'action collective est une action dans laquelle s'engage un individu en tant que représentant de son groupe pour améliorer la condition de celui-ci (Wright et al., 1990), les actions collectives pouvant être publiques et collectives ou privées et solitaires (Radke et al., 2016). Ekman et Amnå (2012) ont proposé une nouvelle typologie qui permet une analyse plus fine des actions entreprises par les individus. Ils proposent de différencier les actions qui relèvent de l'engagement politique de celles qui relèvent de l'engagement civique. Ainsi, l'engagement politique est toute action d'un citoyen privé qui vise à influencer la politique et les décisions politiques ou les décisions qui touchent les affaires publiques. L'engagement civique est défini comme une forme de « participation politique latente » et se réfère aux activités faites par des citoyens ordinaires afin d'influencer les circonstances sociétales qui sont pertinentes pour des tiers, hors famille et amis proches, par exemple en se portant volontaires dans une association caritative visant à améliorer les conditions de vie de la communauté (p. 291). L'analyse en termes d'engagement politique ou civique permet de questionner le type

d'engagement préféré par les individus selon les circonstances. Ainsi, Ekman et Amnå (2012) questionnent la constatation faite par plusieurs auteurs d'un désengagement politique des individus et s'interrogent sur le fait que le type d'engagement ait pu évoluer d'un engagement politique vers un engagement civique du fait, notamment, du développement d'une identité individuelle plutôt que collective dans nos sociétés (i.e., individualisme).

Parmi les actions relevant de l'engagement politique et de l'engagement civique, nous pouvons distinguer entre celles qui sont individuelles (et donc faites seul·e) et celles qui sont collectives. Il faut différencier ces deux types d'engagements de la mobilité individuelle, qui est une action individuelle dont l'objectif est d'améliorer sa propre condition (Wright et al., p. 995). La mobilité individuelle sera ainsi forcément une action individuelle, contrairement à l'engagement politique et civique.

2. L'engagement dans des actions collectives

Plusieurs auteurs ont étudié les prédicteurs de l'engagement dans des actions collectives. Le modèle SIMCA (social identity model of collective action) (van Zomeren et al., 2008) est le modèle de prédiction des actions collectives le plus cité en psychologie sociale. Il identifie trois prédicteurs majeurs à l'action collective : la perception des injustices, l'efficacité perçue du groupe et l'identité sociale, cette dernière étant d'autant plus prédictive de l'action collective qu'elle est politisée, c'est-à-dire que s'identifier en tant que femme est moins prédictif de l'engagement dans une action collective que s'identifier en tant que féministe.

Cependant, Jost et al. (2017) soulèvent une limite à ce modèle : il n'intègre pas le rôle du système social.

3. La justification du système

Jost et al. (2017) proposent donc d'intégrer la motivation à justifier le système dans les prédicteurs à l'engagement dans l'action collective. Jost (2019) définit la justification du système comme la motivation des individus à défendre et soutenir les arrangements sociaux existants (i.e., le statu quo), souvent à travers la négation ou la rationalisation des injustices, même lorsque cela se fait au détriment de leurs intérêts personnels ou de ceux de leur groupe. Cette motivation serait liée à des besoins fondamentaux, qui peuvent être plus ou moins prégnants selon les personnes ou les circonstances et notamment à un besoin de croire que le système dans lequel nous vivons est juste et légitime (Jost et al. 2017). Ainsi, la justification du système est en particulier activée lorsque nous percevons que le système est critiqué ou menacé (Jost, 2019). Face à des actions qui défient le système, les individus auraient donc tendance à

davantage le justifier, ce qui diminuerait la perception des inégalités, l'identification à un groupe ou encore la colère contre le système, et donc, *in fine*, la nécessité de le contester (Jost, 2019). Une motivation élevée à justifier le système peut alors soit mener à des actions collectives pro-statu quo, soit à l'inaction dans des situations où il existe pourtant des inégalités. En conséquence, la motivation à justifier le système pourrait être un frein à l'engagement des femmes dans des actions collectives visant à défendre les intérêts de leur groupe.

Certaines idéologies soutenant le statu quo offrent un contenu justificateur du système et augmentent donc la justification du système chez les individus qui y adhèrent. Si certaines théories soutiennent que toutes les idéologies permettraient de répondre aux besoins fondamentaux évoqués plus haut, et qu'elles auraient donc toutes les mêmes effets en termes de justification du système, d'autres arguent au contraire d'une « inégalité » dans la capacité des idéologies à répondre à ces besoins (Hennes et al., 2012). Toute idéologie ne serait donc pas justificatrice du système. Le néolibéralisme, qui est l'idéologie dominante en France mais aussi dans la majorité des sociétés occidentales aujourd'hui, est associé à la justification du système général et du système spécifique au genre (Azevedo et al., 2019). L'idéologie néolibérale semble donc bien être une idéologie justificatrice du système.

4. Le néolibéralisme

Girerd et al. (2020) définissent l'idéologie comme un ensemble « *d'opinions, de croyances et de valeurs partagées par un groupe ou une société et qui fonctionne comme une façon d'interpréter le monde et comme une vision du monde tel qu'il devrait être* » (p. 2). Ainsi, Dardot et Laval (2016) décrivent l'idéologie néolibérale comme une « raison-monde » qui aurait pour objectif « *d'étendre et d'imposer la logique du capital à toutes les relations sociale*s » (p.10). Cette « réorganisation » passe par une dérégulation de la circulation du capital, la déréglementation du travail, la financiarisation de l'économie, mais aussi la privatisation des entreprises publiques (Adams et al., 2019 ; Girerd et al., 2020). L'État a alors pour rôle d'assurer le maintien d'un marché et d'une concurrence libre, mais est par ailleurs réduit à un rôle minimal dans le domaine social (Bay-Cheng et al., 2015 ; Girerd et al., 2020). Cette logique de marché s'étend ainsi à tous les aspects de la vie, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux. Ainsi, et pour reprendre les mots de Thatcher (Butt, 1981), « *Economics are the method: the object is to change the soul* ». Plus encore que de changer les relations sociales et le fonctionnement économique, le néolibéralisme viserait à modifier les individus eux-mêmes. À ce titre, l'idéologie néolibérale véhicule un certain nombre de valeurs et de croyances, parmi lesquelles on retrouve l'idée d'une liberté individuelle inviolable,

soutenue par la liberté de choix et l'autogouvernance, qui permet à l'individu d'être délivré de l'interférence d'autrui (Bettache & Chiu, 2019), valeurs et croyances qui participent toutes à une conception néolibérale de l'être humain.

Au cœur du néolibéralisme, on retrouve également la croyance en la méritocratie. C'est l'idée que la responsabilité du statut social se situe dans les efforts et compétences de l'individu (McCoy & Major, 2007). Cela va de pair avec la responsabilisation de l'individu, qui s'exprime notamment à travers la norme d'internalité (Camus, 2002) mais aussi l'emphase mise sur le choix (Baker, 2008). Ainsi, la conception néolibérale de l'être humain se fonde entre autres sur un soi entrepreneurial que l'on peut toujours améliorer, indépendant du contexte social (Adams et al., 2019). Les problèmes et échecs rencontrés par les individus sont alors imputés à leurs manquements et faiblesses, et non à une structure sociale qui serait source d'inégalités (Adams et al., 2019 ; Bay-Cheng et al., 2015). Ainsi, au travers de cette croyance en la méritocratie, le néolibéralisme permet de justifier les inégalités, qui ne sont plus perçues comme systémiques mais comme relevant des compétences et responsabilités de l'individu (et donc naturalisées). Adhérer au néolibéralisme diminuerait ainsi la perception des injustices (Girerd & Bonnot, 2020 ; McCoy & Major, 2007).

Le fait de ne pas percevoir les inégalités comme structurelles peut également diminuer l'identification à un groupe politisé, en l'occurrence ici le féminisme. En effet, lorsque des femmes étaient exposées à des idées méritocratiques, elles étaient moins susceptibles de s'identifier au féminisme qu'en condition contrôle (Girerd & Bonnot, 2020). McCoy et Major (2007) ont également prouvé qu'induire la méritocratie conduisait les femmes (en tant que membres de groupe dominé) à davantage rationaliser leur désavantage personnel en diminuant la perception des inégalités. Ainsi, en masquant les inégalités et en réduisant l'identification à un groupe politisé, le néolibéralisme diminuerait l'engagement dans des actions collectives qui défient le système. En effet, adhérer à l'idéologie néolibérale prédit des niveaux d'engagement plus faibles dans les actions collectives via l'augmentation de la justification du système, une moindre perception des inégalités et une plus faible identification à une identité politisée (Girerd & Bonnot, 2020 ; Girerd et al., 2020).

Le néolibéralisme renforce donc une perception individualisante des problèmes – ce que Comby (2014) énonce comme une individualisation des problèmes collectifs. D'ailleurs, même lorsque la source des problèmes est identifiée comme étant structurelle, cela n'implique pas forcément l'engagement dans des actions collectives. En effet, le fait de vivre dans une société néolibérale semble favoriser la disponibilité d'une réponse individuelle plutôt que collective, comme l'ont démontré Halpin et Guilfoyle (2004) : en Australie, où les fermiers ont de plus en

plus de mal à maintenir la viabilité de leur ferme alors que l'État met en place des politiques de libéralisation des échanges depuis les années 1970, la plupart des fermiers ayant participé à leur étude identifiaient les forces structurelles comme source de leurs difficultés mais s'estimaient néanmoins responsables individuellement des solutions à apporter à ces difficultés. Parce que l'individu est considéré comme responsable, la résolution des problèmes semble reposer sur l'action individuelle de chacun et non sur une action collective visant à transformer le système, participant ainsi à la dépolitisation des problèmes (Comby, 2014).

Étant donné que le néolibéralisme favoriserait certains types de réponses face aux injustices, nous pourrions également envisager l'analyse des actions proposées par les individus en termes de normativité et de disruption, une action normative étant une action qui est conforme aux normes du système existant (Becker & Tausch, 2015) et une action disruptive, une action qui perturbe l'ordre social et la routine des citoyens (Jost et al., 2012). Tout d'abord, Becker et Tausch (2015) mettent en évidence que les individus s'engageant dans des actions non-normatives ont le plus souvent un sentiment de mépris envers le système dans lequel ils vivent et sont donc en « rupture » avec ce système et alors peu enclins à le justifier. Ensuite, Jost et al. (2012) proposent que les actions disruptives seraient utilisées lorsque les individus considèrent qu'un changement structurel ou systémique est nécessaire pour lutter contre les injustices, et montrent que la justification du système est corrélée négativement avec la volonté de s'engager dans des actions disruptives. Or, la littérature propose que l'adhésion au néolibéralisme augmente la justification du système. De plus, il semble que le simple fait d'être exposé à une idéologie peut avoir des effets même en l'absence d'adhésion des individus à cette idéologie (Girerd & Bonnot, 2020). Ainsi, en contexte néolibéral, les individus seraient plus susceptibles de s'engager dans des actions normatives et non-disruptives parce qu'elles sont plus disponibles.

Il existe évidemment de nombreux freins à l'engagement dans des actions collectives, comme le coût de celles-ci pour l'individu par exemple. Dans cette recherche, nous nous intéresserons spécifiquement au rôle de l'idéologie néolibérale dans l'engagement (ou le non-engagement) des femmes dans des actions visant à promouvoir l'égalité de genre.

Afin d'étudier le rôle de l'idéologie néolibérale, nous utiliserons un texte et des profils en vue d'induire cette idéologie chez les participants. Nous induirons dans un second groupe une autre idéologie, le déterminisme, qui est une idéologie opposée au néolibéralisme. En effet, selon le déterminisme, l'individu n'est pas libre de devenir ce qu'il veut mais est déterminé par son environnement social ou ses gènes. Ainsi, là où le néolibéralisme prône une liberté

individuelle indéfectible, le déterminisme soutient l'idée d'une certaine fatalité qui va à l'encontre du libre-arbitre. Comme nous l'avons dit plus haut, nous pourrions penser que toute idéologie proposant des contenus permettant de rationaliser les inégalités aurait peu ou prou les mêmes effets. Or, nous considérons que les spécificités de l'idéologie néolibérale induisent des effets qui la différencient d'autres idéologies.

Nous nous attendons donc à ce que l'idéologie néolibérale, en tant qu'idéologie responsabilisante et justificatrice du système, diminue la perception des inégalités de genre comme étant un problème et augmente la justification du système. Concernant la possibilité de remédier aux inégalités et les solutions à mettre en place, les participants en condition néolibérale devraient percevoir le changement comme possible mais proposer des remèdes plus individuels que collectifs. Nous analyserons également le type d'actions plus en détail selon qu'elles sont normatives (vs. non-normative), disruptives (vs. non-disruptives) et selon le type d'engagement (politique vs. civique. vs. mobilité individuelle vs. résignation).

II. MÉTHODE

1. Participant·es

308 personnes ont participé à cette étude. Sur ces 308 participant·es, nous en avons supprimé 26, selon les critères suivants : (i) consentement négatif suite au débriefing complet (n = 12), (ii) réponses non satisfaisantes aux items de vérification de clairvoyance (n = 3) et (iii) réponses de type « troll » (n = 11). Il nous restait donc 275 sujets (190 femmes). Ils avaient entre 18 et 77 ans (M_{age} = 42 ; *SD* = 14). Les participant.es ont complété un questionnaire sur Qualtrics (distribué via les réseaux sociaux et emails).

65.8% des participant·es affirmaient se reconnaitre une sensibilité politique. L'orientation politique de ces participant·es (*M* = 30.3, *SD* = 19.4, sur une échelle de 0 à 100) était inférieur à la moyenne, $t(174) = -13.4$, $p < .001$, indiquant que notre échantillon tend à se reconnaitre dans les partis de gauche. 24% des participant·es se considéraient comme appartenant à la classe sociale basse, 35.7% à la classe moyenne et 40.3% à la classe sociale supérieure. Enfin, 16.4% des participant·es avaient un niveau d'étude inférieur ou équivalent au bac, 35.6% avait un niveau d'étude équivalent à une licence et 48% avait un niveau équivalent ou supérieur au master.

2. Matériel et procédure

Le matériel était présenté dans l'ordre dans lequel il est introduit ci-dessous. Les participant.es lisaient le texte et les profils puis répondaient aux questions. Ils/elles étaient ensuite débrifé.es et leur consentement était recueilli.

Textes d'induction du néolibéralisme et du déterminisme

Les participant.es étaient invité.es à lire un texte et les opinions de personnes en lien avec le texte qu'ils/elles venaient de lire. Le texte pouvait soit amorcer le néolibéralisme, soit le déterminisme, soit être neutre. Le texte néolibéral mettait en avant la liberté des individus de vivre leur vie comme ils l'entendent. Le texte déterministe soulignait le rôle primordial de l'environnement social sur ce que les individus deviennent. Enfin, le texte neutre présentait des informations sur la peinture. Après avoir lu le texte, les participant·es lisaient 9 profils censés présenter l'opinion de 9 personnes. En réalité, ces profils servaient à renforcer l'induction amorcée par les textes. Dans les conditions d'induction des idéologies, 6 étaient des profils de personnes adhérant très fortement à l'idéologie, deux de personnes y adhérant moyennement et un de personne s'y opposant Nous avons repris les mêmes prénoms et âge pour chaque condition. Par exemple, dans la condition néolibérale, l'un des profils était le suivant : « Laura, 31 ans : « Il est avant tout capital de croire en soi et en ses capacités, tout dépend de ça. » »). Quatre des profils présentés étaient attribués à des femmes, quatre à des hommes, et l'un d'entre eux possédait un prénom mixte (cf. Annexe I). Les participant·es étaient assigné·es dans l'une des trois conditions de manière aléatoire.

Après cette lecture, on annonçait aux participant.es qu'ils/elles allaient répondre à des questions sur un thème de société choisi de façon aléatoire, puis on leur présentait le thème qui était toujours l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Questions sur la perception des inégalités et le changement

Il leur était demandé, sur une échelle de 1 à 7, à quel point les inégalités femmes/hommes étaient un problème selon eux, puis dans quelle mesure ils/elles pensaient qu'il était possible d'agir pour changer les choses.

Questions ouvertes sur les actions possibles

Suivaient ensuite deux questions ouvertes dont l'ordre de présentation étaient contrebalancé. L'une demandait aux participant.es de dire ce qu'ils/elles étaient prêt.es à faire personnellement, et l'autre ce qu'il faudrait faire, si tout était possible, d'après eux/elles pour que les choses changent.

Échelle de justification du système spécifique au genre

Nous faisions ensuite passer cette échelle, crée par Jost et Kay (2005) et traduite par Verniers et Martinot (2015). Elle est composée de 8 items (ex : « Les hommes et les femmes

partent avec les mêmes chances dans la vie »). Pour chacune d'entre eux , le/la participant.e doit dire à quel point il/elle est d'accord sur une échelle de Likert de 1 à 7. Une analyse en composante principale a validé la structure unidimensionnelle de cette échelle, comme cela était attendu. La cohérence interne était également bonne ($\alpha = 0.876$).

Échelle de libre-arbitre

Les participant.es complétaient ensuite la sous-échelle de libre arbitre, tirée de la « Free will And Determinism scale (FAD-Plus) » de Paulhus et Carey (2011), et traduite par Caspar et al. (2017). Elle est composée de 7 items (ex : « Les gens ont un contrôle complet sur les décisions qu'ils prennent ») pour lesquelles les participant.es doivent dire à quel point o=ils/elles sont d'accord sur une échelle de Likert en 5 points. L'analyse en composante principale a également validé la structure unidimensionnelle de cette échelle, et la cohérence interne était bonne ($\alpha = 0.783$). Nous considèrerons que la manipulation a été efficace si le niveau perçu de libre arbitre est plus élevé en condition néolibérale qu'en condition déterministe.

Données socio-démographiques

On recueillait ensuite le genre des participant.es, leur âge, leur niveau de revenus et de diplômes, leur classe sociale subjective et leur orientation politique.

Items de clairvoyance

Il était enfin demandé aux participant.es s'ils/elles avaient remarqué quelque chose concernant les textes présentés au début, ainsi que de dire quelles étaient selon eux/elles les hypothèses de cette étude.

Recodage des questions ouvertes

Les réponses aux deux questions ouvertes (« que feriez-vous ? » et « que faudrait-il faire ? ») faisaient l'objet d'une analyse de contenu à l'aide d'un recodage selon une grille définie en amont de l'étude (cf. Annexe II). Cette grille comprenait plusieurs catégories. La première permettait de définir le type d'action selon son objectif. Elle comprenait l'engagement politique, l'engagement civique, la mobilité individuelle et la résignation. La seconde catégorie définissait si l'action était individuelle ou collective. La troisième portait sur la normativité de l'action (normative vs. non-normative), la quatrième sur l'aspect disruptif (disruptif vs. non-disruptif). La réponse était donc d'abord cotée sur le type d'engagement selon qu'il était politique, civique, de type mobilité individuelle ou de la résignation. Si la réponse était cotée en résignation, elle n'était alors pas cotée sur les autres aspects (individuel, normatif…). Si la réponse était cotée en mobilité individuelle, elle était automatiquement cotée individuelle. Pour

toutes les autres actions, on continuait le codage sur l'aspect individuel/collectif, puis normatif/non-normatif et enfin non-disruptif/disruptif.

Le codage des actions a été réalisée par deux juges indépendants. Les juges disposaient de la grille de recodage et de définitions pour chaque catégorie (cf. Annexe III). Un kappa de Cohen a été conduit pour vérifier la fiabilité inter-juges pour chaque catégorie et pour les réponses aux deux questions. Tous les kappas de Cohen se sont montrés satisfaisants ($\kappa > 0.8$, voir annexe IV). Les désaccords ont ensuite été tranchés par les deux juges afin d'obtenir un seul codage par action et par catégorie.

3. Résultats

a. Vérification de la manipulation

La croyance dans le libre arbitre ne différait pas, que les sujets soient en condition néolibérale (M = 3.20 ; SD =0.68), déterministe (M = 3.17 ; SD = 0.71) ou contrôle (M = 3.07 ; SD = 0.7), F (2,272) = 0.84, p = .433.

b. Perception du problème posé par les inégalités femmes/hommes

Une analyse de variance a été menée avec les facteurs intersujets genre (femme vs. homme), classes sociales (basse vs. moyenne vs. supérieur) et idéologie (néolibérale vs. déterminisme vs. contrôle). Nous n'avions pas d'hypothèses particulières concernant la classe sociale, nous l'avons donc incluse à titre exploratoire. L'ANOVA indique un effet significatif du facteur genre : les femmes perçoivent davantage les inégalités de genre comme étant un problème (M = 5.62 ; SD = 1.09) que les hommes ((M = 5.13 ; SD = 1.32), F (1,240) = 11.44, $p < .001$. Cependant, on ne peut pas conclure à un effet de l'idéologie sur la perception du problème posé par les inégalités de genre, F (2,240) = 0.59, p = .556.

c. Justification du système spécifique au genre

Ici aussi, une analyse de variance a été menée avec les facteurs intersujets genre (femme vs. homme), classe sociale (basse vs. moyenne vs. supérieur) et idéologie (néolibérale vs. déterminisme vs. contrôle). Nous pouvons conclure à un effet principal du genre : les femmes justifient moins le système spécifique au genre (M = 2.94 ; SD = 1.05) que les hommes (M = 3.4 ; SD = 1.12), F (1,240) = 8.94, p = .003. Il n'y a pas d'effet principal de la classe sociale, F (2,240) = 1.41, p = .246. Cependant, il existe un effet tendanciel de l'idéologie, F (2,240) = 2.82, p = .061. Conformément à notre hypothèse selon laquelle l'idéologie néolibérale et

l'idéologie déterministe pourraient différer selon leurs effets, nous avons donc créé deux contrastes : le contraste C1 qui permet de tester notre hypothèse selon laquelle le néolibéralisme et le déterminisme n'ont pas le même effet sur la justification du système (néolibéralisme = 1, contrôle = 0, déterminisme = -1) et le contraste CA, qui permet de tester l'hypothèse alternative selon laquelle les deux idéologies auraient le même effet sur la justification du système (néolibéralisme = 2, contrôle = -1, déterminisme = -1). Une analyse des contrastes montre que le contraste C1 est significatif, t = 2.03, p = .043, tandis que le contraste CA n'est pas significatif, p = .484. Ainsi, en condition néolibérale (M = 3.18 ; SD = 1.2), les participant·es justifiaient davantage le système spécifique au genre qu'en condition contrôle (M = 3.12 ; SD = 1.09) et déterministe (M = 2.86 ; SD = 0.96).

d. Possibilité de changement

Une ANOVA avec les facteurs intersujets genre (femme vs. homme) et idéologie (néolibérale vs. déterminisme vs. contrôle) ne permet pas de conclure à un effet du genre (M = 5.59, SD = 1.14 pour les femmes et M = 5.8, SD = 1.07 pour les hommes) sur la croyance en la possibilité de changement, F (1,269) = 1.28, p = .259, ni à un effet de l'idéologie (néolibéralisme : M = 5.63, SD = 1.22 ; déterminisme : M = 5.73, SD = 1.12 et contrôle : M = 5.56, SD = 1.05), F (2,269) = 1.43, p = .241.

e. Actions individuelles versus actions collectives.

Chaque participant·e devait proposer deux actions. L'une pour répondre à la question de ce qu'elle/il ferait, l'autre pour répondre à la question de ce qu'il faudrait faire. Étant donnée la nature de la seconde question, nous n'avons pas codé les actions selon qu'elles sont individuelles ou collectives car la question semble appeler des réponses collectives. Nous avons donc uniquement analysé les réponses à la première question à l'aide d'une régression logistique. Les femmes ont été plus nombreuses à proposer des actions collectives (43,6%) que les hommes (23,4%), $exp(\beta)$ = 0.9, SE = 0.35, Z = 2.56, p = .01, 95% CI [0.21, 1.58]. De plus, il semble qu'il y ait un effet indirect de l'idéologie néolibérale sur les actions collectives via la justification du système spécifique au genre. Nous avons évalué cet effet grâce à une médiation Nous avons ainsi entré C1 (le contraste entre idéologie néolibérale et idéologie déterministe) comme variable indépendante, les actions collectives comme variable dépendante et la justification du système spécifique au genre comme médiateur. Nous avons également contrôlé pour le contraste alternatif (CA). Les résultats montrent un effet indirect de l'idéologie néolibérale sur les actions collectives via la justification du système spécifique au genre, β = -

0.08, *SE* = 0.05, 95% IC [-0.2, -0.002]. Ainsi, en condition néolibérale, les participant·es justifiaient plus le système spécifique au genre et proposaient ainsi moins d'actions collectives.

f. Actions normatives versus non-normatives

Comme noté précédemment, chaque participant·e répondait à 2 questions : « que feriez-vous ? » et « que faudrait-il faire ? ». Nous avons donc analysé séparément les réponses à ces deux questions à l'aide de régressions logistiques. Nous n'avons pas d'effet de la condition idéologie ni du genre, pour aucune des deux questions, $p > .1$. Cependant, on peut noter un effet de la classe sociale : les participant·es de classe sociale basse proposent plus souvent des actions normatives (88.46% à la question « que feriez-vous ? », 75% à celle de « que faudrait-il faire ? ») que les participant·es de classe sociale supérieure à la première question (74.12%), *exp(β)* = -1.01, *SE* = 0.5, *Z* = -2.01, *p* = .044, 95% CI [-2, -0.03], et que les participant·es de classe sociale moyenne (54.22%) à la seconde question, *exp(β)* = -1.23, *SE* = 0.4, *Z* = -3.06, *p* = .002, 95% CI [-2.01, -0.44], ainsi que, tendanciellement, de ceux·elles de classe supérieure (63.74%), *exp(β)* = -0.77, *SE* = 0.39, *Z* = -1.94, *p* = .052, 95% CI [-1.54, -0.01].

On peut également noter l'existence d'un effet de la justification du système spécifique au genre sur la normativité des actions, mais uniquement pour la question « que faudrait-il faire ? » : plus la justification est élevée, plus les participant·es proposent des actions normatives, *exp(β)* = 0.58, *SE* = 0.16, *Z* = 3.69, *p* < .001, 95% CI [0.27, 0.89].

g. Actions disruptives versus non-disruptives

Nous avons mené les mêmes analyses pour la catégorie disruptive/non-disruptive. Nous n'avons aucun effet du genre, de l'idéologie, de la justification du système spécifique au genre ou de la classe à la question « que feriez-vous. », $p > .1$. Cependant, à la question « que faudrait-il faire ? », si nous n'avons aucun effet du genre ou de la classe, $p > .1$, nous avons un effet de la justification du système spécifique au genre. Ainsi, plus les participant·es justifient le système, moins ils/elles proposaient d'actions disruptives, *exp(β)* = -0.39, *SE* = 0.17, *Z* = -2.31, *p* = .02, 95% CI [-0.73, -0.06]. De plus, une analyse des contrastes montre également que le contraste CA est significatif, c'est-à-dire que le fait d'être exposé à une idéologie semble augmenter la disponibilité des actions disruptives, avec 27.27% des participant·es qui proposaient une action disruptive en condition déterministe et néolibérale et 16.67% en condition contrôle, *exp(β)* = -0.24, *SE* = 0.12, *Z* = -2.08, *p* = .037, 95% CI [-0.73, -0.01].

h. Type d'engagement

i. Question « que feriez-vous ? »

Concernant la première question, nous n'avons pas d'effet du genre ou de la classe sociale sur le type d'engagement, $p > .1$. Il existe cependant un effet de la justification du système sur la résignation : plus les participant·es justifient le système, plus ils/elles sont résigné·es, $exp(\beta) = 0.6$, $SE = 0.24$, $Z = 2.44$, $p = .014$, 95% CI [0.12, 1.08]. Une analyse des contrastes nous permet cependant de noter un effet de l'idéologie déterministe sur la résignation. En effet, les participant·es en condition déterministe se montraient plus résigné·es que ceux·elles en condition néolibérale, $exp(\beta) = -0.89$, $SE = 0.44$, $Z = -2.04$, $p = .041$, 95% CI [-1.75, -0.04].

De plus, il existe également un effet de la justification du système sur l'engagement politique. Les participant·es qui justifient le plus le système proposent également moins d'action de type engagement politique, $exp(\beta) = -0.39$, $SE = 0.15$, $Z = -2.57$, $p = .01$, 95% CI [-0.68, -0.09].

Nous n'avons pas d'effet sur les actions de type engagement civique ou mobilité individuelle, $p > .1$.

ii. Question « que faudrait-il faire ? »

Pour cette question non plus nous n'avons pas d'effet du genre ni de la classe sociale, $p > .1$. Nous retrouvons en revanche l'effet de la justification du système spécifique au genre sur la résignation, à savoir que plus les participant·es justifiaient le système, plus ils/elles se montraient résigné·es, $exp(\beta) = 0.87$, $SE = 0.37$, $Z = 2.38$, $p = .017$, 95% CI [0.15, 1.59].

Une analyse des contrastes montre qu'en condition d'idéologie, que ce soit en condition déterministe ou néolibérale, les participant·es proposaient plus d'actions de type engagement politique qu'en condition contrôle, $exp(\beta) = -0.18$, $SE = 0.12$, $Z = -1.96$, $p = .05$, 95% CI [-0.36, -1.01]. Pour cette question, nous n'avons pas codé de mobilité individuelle car la question ne se prêtait pas à des réponses de ce type et il n'y avait pas d'effet sur l'engagement civique, $p > .05$. Pour un tableau récapitulatif de ces résultats, voir l'annexe V.

Nous n'avons pas inclus dans nos tests l'orientation politique. En effet, seuls 63.63% des participants ont reporté leur orientation politique. Inclure cette variable nous faisait perdre trop de puissance. Néanmoins, il n'y a pas de différence de répartition des sensibilités politiques dans nos trois conditions expérimentales, $F(2,172) = 0.6$, $p = .549$.

III. DISCUSSION

L'objectif principal de cette étude était de tester l'effet de l'idéologie néolibérale sur les actions de remédiation que seraient prêtes à faire les femmes face aux inégalités de genre. Malgré l'absence de résultats significatifs sur l'item de vérification de la manipulation, il semble pourtant que nos conditions expérimentales aient bien eu un effet. L'absence d'effet de nos conditions expérimentales sur l'item de vérification peut cependant s'expliquer. En effet, comme le soulignent Hauser et al. (2018), l'emplacement de cet item à la fin de l'étude peut limiter son efficacité (par exemple, les effets de la manipulation peuvent avoir disparu au moment où le/la participant·e répond au questionnaire de libre arbitre, ou ils peuvent avoir changer). La vérification de la manipulation étant en soi une manipulation, questionner quelqu'un sur un sujet change au moins la façon dont cette personne a ce sujet à l'esprit. C'est pourquoi nous avions choisi de ne pas la mettre tout de suite après l'induction, pour ne pas risquer de changer l'effet de celle-ci ou de l'absorber – au moins partiellement.

Tout d'abord, conformément à notre hypothèse, le néolibéralisme semble bien augmenter la justification du système spécifique au genre. En effet, en condition néolibérale, les participant·es justifient davantage le système qu'en condition déterministe. Ainsi, il apparait que l'idéologie néolibérale peut avoir des effets différents de l'idéologie déterministe, et donc que les effets obtenus sont bien dus aux spécificités de l'idéologie néolibérale et non pas au simple fait qu'une idéologie soit induite.

En revanche, et contrairement à notre hypothèse et aux résultats obtenus dans plusieurs études (voir par exemple Girerd et al., 2020 ; McCoy & Major, 2007), nos résultats ne montrent pas d'effet de l'idéologie, qu'elle soit déterministe ou néolibérale, sur l'importance perçue du problème. Il faut cependant noter que, conformément à ce que Davis et Robinson (1991) ont trouvé, le problème des inégalités de genre est perçu comme étant plus important par les femmes que par les hommes. Il se peut que, parce que les femmes subissent ces inégalités, elles soient moins susceptibles de les minimiser, même lorsque l'on induit une idéologie telle que le néolibéralisme qui défend pourtant l'idée d'une société post-préjugés. De plus, les femmes justifient moins le système spécifique au genre que les hommes, ce qui semble aller dans le sens d'une moins grande cécité vis-à-vis des injustices dont elles sont victimes.

Si nous n'avons pas eu d'effet de l'idéologie ni du genre sur la croyance dans la possibilité de changement (il faut toutefois noter que les participant·es avaient tendance à penser que le changement était possible), nos résultats confirment néanmoins notre hypothèse selon laquelle les actions individuelles sont préférées en condition néolibérale. En effet, si le néolibéralisme n'impacte pas directement le fait de choisir des actions individuelles plutôt que collectives, il augmente en revanche la justification du système de genre qui diminue à son tour

la propension à proposer des actions collectives. On trouve cependant que, toutes conditions confondues, les femmes proposent plus souvent des actions collectives que les hommes. Ce résultat peut être relié au fait que les femmes perçoivent davantage les inégalités de genre comme un problème. En effet, cela semble cohérent avec le modèle SIMCA (van Zomeren et al., 2008) à double titre. En premier lieu, l'identification à un groupe est un prédicteur important à l'engagement dans des actions collectives. Dans notre étude, nous avons ainsi pris en compte l'identification de nos participant·es au groupe des femmes en leur demandant non pas leur genre mais si elles/ils s'identifiaient comme femmes. Ensuite, la perception des inégalités, qui sont ici considérées comme plus importantes par les femmes que par les hommes, est un autre des prédicteurs à l'engagement. Ces deux prédicteurs expliquent ainsi que les femmes proposent plus d'actions collectives que les hommes. En outre, cette meilleure perception des inégalités par les femmes peut également expliquer que ces dernières justifient moins le système spécifique au genre que les hommes. Ainsi, comme l'indique le modèle de Jost et al. (2017), la justification du système et la perception des injustices sont négativement reliées. Tous ces éléments laissent à penser que les femmes s'engageraient davantage dans des actions collectives que les hommes car elles s'identifient à un groupe (qui est un groupe dominé) et qu'elles perçoivent davantage les injustices.

Néanmoins, le fait de percevoir les inégalités comme étant un problème ne signifie pas pour autant que les femmes choisissent de s'engager dans des actions collectives féministes pour résoudre ce problème, et cela d'autant moins qu'elles vivent dans un pays néolibéral comme le montrent nos résultats. En effet, Davis et Robinson (1991) ont trouvé que les femmes les plus éduquées étaient également celles qui soutenaient le moins les politiques visant à réduire les inégalités dans trois des quatre pays étudiés. Les auteur·ices arguent que l'éducation dans ces pays véhiculant un message méritocratique, les femmes avec un haut niveau d'éducation auraient donc tendance à préférer des solutions individuelles plutôt qu'à lutter contre les inégalités à un niveau systémique. Leur étude datant de 1991, le néolibéralisme a depuis pris de l'ampleur, et on peut donc penser que le discours néolibéral ambiant expliquerait que les femmes puissent percevoir les inégalités de genre comme un problème, sans pour autant penser que la solution se trouve dans des actions collectives. L'étude plus récente de Girerd et Bonnot (2020) a ainsi démontré que le fait d'être exposé·e à l'idéologie néolibérale, via l'exposition à des principes méritocratiques, diminuait les actions collectives. C'est en effet ce que nous trouvons lorsque nous testons pour l'effet indirect de l'idéologie néolibérale sur les actions collectives : l'idéologie néolibérale, en augmentant la justification du système, diminue la propension à proposer des actions collectives, et cela peu importe le genre.

Girerd et Bonnot (2020) proposent alors que le néolibéralisme encourage le maintien du statu quo en éloignant les individus d'actions qui défient le système et en discréditant les actions collectives. L'analyse des types d'actions proposée par les participant·es est à ce titre intéressante. En effet, les résultats montrent que la justification du système spécifique au genre, et donc la motivation à maintenir le statu quo, est liée à davantage de résignation (effet retrouvé pour les deux questions : « que feriez-vous ? » et « que faudrait-il faire ? ») et à moins d'actions de type engagement politique, au moins à la question « que feriez-vous ? »[1]. Ainsi, plus les individus justifient le système spécifique au genre, plus ils apparaissent résignés ou plus ils acceptent le système tel qu'il est. L'engagement politique apparait comme moins important lorsque les individus perçoivent le système comme étant juste puisqu'ils ne sont par conséquent pas motivés à le changer. En augmentant la justification du système spécifique au genre, le néolibéralisme pourrait ainsi diminuer la motivation des individus à s'engager dans des actions politiques.

Comme nous l'avons souligné, l'analyse des actions proposées en réponse à la deuxième question (« que faudrait-il faire ? ») donne un résultat qui peut paraitre contradictoire. Ainsi, à cette question, en conditions idéologiques, les individus proposent plus d'actions de type engagement politique qu'en condition neutre. On retrouve également cet effet surprenant des idéologies sur les actions disruptives : elles sont plus souvent proposées en conditions déterministe et néolibérale qu'en condition neutre. Afin de comprendre ces effets, il est sans doute intéressant d'analyser la formulation des questions. La première, pour laquelle ces résultats n'apparaissent pas, interroge en effet les participant·es sur leur intention, ce qu'ils/elles seraient prêt·es à faire personnellement, tandis que la seconde interroge sur ce qu'il faudrait faire dans l'absolu, si tout était possible et n'engage pas personnellement le/la répondant·e. Ainsi, la première question est plus susceptible de susciter une réponse modérée car plus concrète que la seconde, qui interroge sur des actions plus abstraites et ne sous-entend pas que les individus s'y engagent réellement. Or, comme le souligne Jost et al. (2012), les actions disruptives sont plus coûteuses et moins faciles à mettre en œuvre que les actions non-disruptives. A la première question, les participant·es auraient donc moins proposé d'actions coûteuses pour elles/eux. De plus, ces effets apparaissent seulement en conditions idéologiques. Or, dans ces conditions, les participant·es sont confronté·es à une vision du monde particulière. Il semble alors cohérent que dans ces conditions, ils/elles soient plus enclin·es à proposer des solutions politiques que dans la condition où ils/elles ont lu un texte et des profils parlant de

[1] Malgré un effet qui peut sembler contradictoire qui apparait lorsque la question « que faudrait-il faire ? » est posée, que nous discuterons plus tard.

peinture. De même, les participant·es en conditions idéologiques proposant des actions pour que les choses changent peuvent être amenés à se montrer plus disruptifs que ceux qui ne sont pas en condition idéologique, par un phénomène de réactance. Ainsi, comme le proposent Jost et al. (2012), les actions disruptives seraient davantage considérées lorsque les individus pensent qu'un changement structurel est nécessaire. On peut penser que la mise en exergue d'une idéologie rend également plus « visible » le système pour les individus, et élicitent ainsi plus de réponses disruptives de la part de ceux qui perçoivent les inégalités comme problématique et veulent changer les choses. Ainsi, parce que l'individu propose une action pour changer quelque chose qui lui parait injuste et qu'il est dans une situation où l'idéologie a été rendue saillante, c'est cette idéologie qu'il veut perturber, modifier, et il proposerait alors des actions disruptives.

En revanche, nous trouvons bien que la justification du système de genre est reliée négativement à la proposition d'actions disruptives. Ces résultats viennent confirmer ceux de Jost et al. (2012). Nous trouvons également que la justification du système spécifique au genre augmente la normativité des actions proposées. Il est ici important de noter que lors du recodage des actions, nous avons choisi d'utiliser les normes descriptives (selon la classification de Cialdini et al., 1991). Il s'agit donc des normes du système en place, et de ce que font les gens plutôt que de ce qui devrait être fait (normes prescriptives). Ce résultat vient confirmer l'idée selon laquelle la justification du système est une motivation à soutenir et justifier le système existant et va dans le sens de l'étude de Becker et Tausch (2015) qui trouvent que les individus qui s'engagent dans des actions non-normatives ont plus souvent un sentiment de mépris pour le système et seraient donc davantage en position d'opposition à celui-ci. Proposer des actions normatives ne vise donc pas à changer le système, mais à apporter des réformes à l'intérieur de celui-ci. Ainsi, lorsque les participant·es qui ont un score élevé sur la justification du système spécifique au genre proposent des actions pour faire changer la situation, ils auront tendance à proposer des actions qui sont davantage dans le système, donc normatives, et qui le perturbent moins, donc non-disruptives, que ceux ayant un score plus bas sur l'échelle de justification du système spécifique au genre.

On peut toutefois noter certaines limites à cette étude. L'une des limites peut se situer dans la formulation de la question sur la perception du problème posé par les inégalités de genre. Il aurait été intéressant de demander si les inégalités entre les femmes et les hommes sont un problème (ou s'il existe des inégalités entre les femmes et les hommes et si oui, est-ce que c'est un problème) avant de demander à quel point elles en sont un. Cette dernière question

posée seule peut en effet sous-entendre qu'elles sont effectivement un problème. Ainsi, des participant·es qui auraient peut-être répondu que ce n'était pas un problème ont pu être incité·es à noter le problème comme étant important car ils/elles ont pu penser que c'est ce qui était attendu (l'effet du « bon sujet »), ou bien qu'il était socialement indésirable de ne pas percevoir ces inégalités comme un problème (biais de désirabilité sociale).

Une autre limite de cette étude est le codage dans la catégorie normative/non-normative. En effet, nous avons choisi de considérer comme normatives les actions répondant aux normes descriptives. Mais nous aurions aussi pu choisir de nous appuyer sur les normes prescriptives, ce qui nous aurait donné un autre résultat. De plus, les juges appartiennent forcément à un milieu social particulier, et peuvent de ce fait avoir autour d'eux/elles des comportements normatifs qui ne seraient pas les mêmes dans un autre milieu. Cette limite concernant la définition de ce qui est normatif avait déjà été soulevée par Jost et al. (2012) et les avaient amenés à différencier les actions selon qu'elles soient disruptives ou non. Le fait d'avoir également pris en compte cette distinction dans notre étude apporte sans doute plus de précisions à notre analyse, mais n'élimine pas totalement la difficulté posée par la définition de ce qui est normatif.

Enfin, le fait d'induire une idéologie pourrait également provoquer un effet de réactance chez les personnes n'adhérant pas à celle-ci, et donc avoir parfois biaisé les résultats.

Pour conclure, cette étude, dans la lignée des études précédentes concernant les effets de l'idéologie néolibérale sur l'engagement dans des actions collectives défiant le système, vient confirmer le rôle du néolibéralisme dans ce désengagement. Ainsi, l'un des freins à l'engagement des femmes dans des actions de remédiation aux inégalités de genre semble bien se situer dans les spécificités de l'idéologie néolibérale, dominante en France.

Au vu des résultats de cette étude, montrant que les femmes perçoivent les inégalités de genre comme étant davantage un problème que les hommes, et qu'elles justifient moins le système, proposant également plus souvent des actions collectives que ces derniers, il serait intéressant de se questionner sur le nombre de femmes qui participent réellement à des actions collectives féministes. Une étude visant à mesurer la corrélation entre la proposition d'actions collectives et l'engagement effectif pourrait ici être intéressante et permettre de mieux comprendre les résultats obtenus, notamment en mesurant des comportements et pas seulement des intentions comportementales. Les femmes proposant des actions collectives s'engagent-elles réellement dans celles-ci ou sont-elles seulement davantage conscientes que ces actions sont plus efficaces que des actions individuelles mais sans s'engager personnellement ? Et si

elles proposent ce type d'actions mais qu'elles ne s'engagent pas, quelles en sont les causes ? Au vu des travaux portant sur l'identification féministe qui montrent que cela a un coût pour les femmes (Yeung et al., 2014), il se pourrait que s'engager dans des actions collectives féministes soit trop coûteux pour nombre d'entre elles, qui pourraient en privé, dans le cadre d'une enquête anonyme, proposer ce genre d'action, mais qui n'oseraient pas y participer réellement.

Il serait également intéressant d'effectuer une analyse thématique des réponses obtenues aux deux questions concernant les actions proposées (« que feriez-vous ? » et « que faudrait-il faire dans l'absolu ? ») afin de mieux comprendre les différences de résultats entre la première et la deuxième question (notamment sur les actions de type engagement politique). De plus, cette analyse permettrait d'être plus conservateur. En effet, lors du recodage, des actions très différentes peuvent avoir été codées de la même façon et nous avons donc pu perdre en précision.

Nous pourrions de surcroît essayer d'obtenir des effets plus importants de nos inductions, par exemple en proposant à un groupe de participant·es de se mettre à la place d'un des profils lorsqu'ils/elles répondent aux questions, afin de limiter les effets de la non-adhésion (voire de la résistance) des participant·es à l'idéologie induite.

Enfin, nos résultats montrent un effet de la classe sociale sur la normativité des actions proposées. Pour continuer la discussion de Becker et Tausch (2015), ces résultats pourraient faire l'objet d'une nouvelle étude visant à comprendre le rôle de la classe sociale des femmes dans l'engagement féministe et peut-être ainsi participer à éclaircir le débat sur la représentativité du féminisme. En effet, certaines critiques adressées au féminisme aujourd'hui reposent sur l'idée que celui-ci ne représenterait que les femmes d'une certaine classe sociale (notamment parce que les travaux et les concepts sont produits par des universitaires). Étudier les effets de la classe sociale dans l'engagement féministe pourrait permettre de savoir s'il existe un vrai manque de représentativité dans les idées défendues par le féminisme (sachant que celui-ci est multiple) ou si le fait d'appartenir à certaines classes sociales favorise ou au contraire entrave l'engagement militant. Autrement dit, est-ce que les femmes de toutes les classes sociales ne sont pas représentées de la même manière dans le féminisme parce qu'elles ne s'y retrouvent pas toutes (et que c'est un combat qui n'en concerne donc que certaines) ? Ou alors est-ce que certaines classes sociales ne sont pas autant représentées que d'autres parce que les normes n'ont pas le même poids pour elles que pour d'autres (ici par exemple, pour les classes sociales basses, qui seraient plus normatives que les classes sociales supérieures) ?

BIBLIOGRAPHIE

Adams, G., Estrada-Villalta, S., Sullivan, D., & Markus, H. R. (2019). The Psychology of Neoliberalism and the Neoliberalism of Psychology : Neoliberalism of Psychology. *Journal of Social Issues*, *75*(1), 189-216. https://doi.org/10.1111/josi.12305

Azevedo, F., Jost, J. T., Rothmund, T., & Sterling, J. (2019). Neoliberal Ideology and the Justification of Inequality in Capitalist Societies : Why Social and Economic Dimensions of Ideology Are Intertwined: Neoliberal Ideology and Justification. *Journal of Social Issues*, *75*(1), 49-88. https://doi.org/10.1111/josi.12310

Baker, J. (2008). The ideology of choice. Overstating progress and hiding injustice in the lives of young women : Findings from a study in North Queensland, Australia. *Women's Studies International Forum*, *31*(1), 53-64. https://doi.org/10.1016/j.wsif.2007.11.001

Bay-Cheng, L. Y., Fitz, C. C., Alizaga, N. M., & Zucker, A. N. (2015). Tracking Homo Oeconomicus : Development of the Neoliberal Beliefs Inventory. *Journal of Social and Political Psychology*, *3*(1), 71-88. https://doi.org/10.5964/jspp.v3i1.366

Becker, J. C., & Tausch, N. (2015). A dynamic model of engagement in normative and non-normative collective action : Psychological antecedents, consequences, and barriers. *European Review of Social Psychology*, *26*(1), 43-92. https://doi.org/10.1080/10463283.2015.1094265

Bettache, K., & Chiu, C.-Y. (2019). The Invisible Hand is an Ideology : Toward a Social Psychology of Neoliberalism: Neoliberalism and Social Psychology. *Journal of Social Issues*, *75*(1), 8-19. https://doi.org/10.1111/josi.12308

Butt, R. (1981, 3 mai). Mrs Thatcher: the first two years. *Sunday Times*. https://www.margaretthatcher.org/document/104475

Camus, O. (2002). La norme d'internalité, un concept de psychologie sociale libérale ? *Cahiers de psychologie politique*, *1*.

Caspar, E. A., Verdin, O., Rigoni, D., Cleeremans, A., & Klein, O. (2017). What Do You Believe In? French Translation of the FAD-Plus to Assess Beliefs in Free Will and Determinism and Their Relationship with Religious Practices and Personality Traits. *Psychologica Belgica*, *57*(1), 1. https://doi.org/10.5334/pb.321

Cialdini, R. B., Kallgren, C. A., & Reno, R. R. (1991). A Focus Theory of Normative Conduct : A Theoretical Refinement and Reevaluation of the Role of Norms in Human Behavior. *Advances in Experimental Social Psychology* (Vol. 24, p. 201-234). Elsevier. https://doi.org/10.1016/S0065-2601(08)60330-5

Comby, J.-B. (2014). L'individualisation des problèmes collectifs : Une dépolitisation politiquement située. *Savoir/Agir*, *28*(2), 45. https://doi.org/10.3917/sava.028.0045

Dardot, P., & Laval, C. (2016). *Ce cauchemar qui n'en finit pas*. La Découverte

Davis, N., & Robinson, R. (1991). Men's and women's consciousness of gender inequality : Austria, West Germany, Great Britain, and the United States. *American Sociological Review*, *56*(1), 72-84.

Davis, N., & Robinson, R. (1991). Men's and women's consciousness of gender inequality : Austria, West Germany, Great Britain, and the United States. *American Sociological Review*, *56*(1), 72-84.

Ekman, J., & Amnå, E. (2012). Political participation and civic engagement : Towards a new typology. *Human Affairs*, *22*(3). https://doi.org/10.2478/s13374-012-0024-1

Girerd, L., & Bonnot, V. (2020). Neoliberalism : An Ideological Barrier to Feminist Identification and Collective Action. *Social Justice Research*, *33*(1), 81-109. https://doi.org/10.1007/s11211-020-00347-8

Girerd, L., Ray, F. A., Priolo, D., Codou, O., & Bonnot, V. (2020). "Free" Not to Engage : Neoliberal Ideology and Collective Action. The Case of the Yellow Vest Movement. *International Review of Social Psychology*, *33*(1), 7. https://doi.org/10.5334/irsp.363

Halpin, D., & Guilfoyle, A. (2004). Attributions of Responsibility : Rural Neoliberalism and Farmers' Explanations of The Australian Rural Crisis. *Rural Society, 14(2),* 93-111. https://doi.org/10.5172/rsj.351.14.2.93

Hauser, D. J., Ellsworth, P. C., & Gonzalez, R. (2018). Are Manipulation Checks Necessary? *Frontiers in Psychology*, *9*, 998. https://doi.org/10.3389/fpsyg.2018.00998

Hennes, E. P., Nam, H. H., Stern, C., & Jost, J. T. (2012). Not All Ideologies are Created Equal : Epistemic, Existential, and Relational Needs Predict System-Justifying Attitudes. *Social Cognition*, *30*(6), 669-688. https://doi.org/10.1521/soco.2012.30.6.669

Jost, J. T. (2019). A quarter century of system justification theory : Questions, answers, criticisms, and societal applications. *British Journal of Social Psychology*, *58*(2), 263-314. https://doi.org/10.1111/bjso.12297

Jost, J. T., & Kay, A. C. (2005). Exposure to Benevolent Sexism and Complementary Gender Stereotypes : Consequences for Specific and Diffuse Forms of System Justification. *Journal of Personality and Social Psychology*, *88*(3), 498-509. https://doi.org/10.1037/0022-3514.88.3.498

Jost, J. T., Becker, J., Osborne, D., & Badaan, V. (2017). Missing in (Collective) Action : Ideology, System Justification, and the Motivational Antecedents of Two Types of Protest Behavior. *Current Directions in Psychological Science*, *26*(2), 99-108. https://doi.org/10.1177/0963721417690633

Jost, J. T., Chaikalis-Petritsis, V., Abrams, D., Sidanius, J., van der Toorn, J., & Bratt, C. (2012). Why Men (and Women) Do and Don't Rebel : Effects of System Justification on Willingness to Protest. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *38*(2), 197-208. https://doi.org/10.1177/0146167211422544

McCoy, S. K., & Major, B. (2007). Priming meritocracy and the psychological justification of inequality. *Journal of Experimental Social Psychology*, *43*(3), 341-351. https://doi.org/10.1016/j.jesp.2006.04.009

Paulhus, D. L., & Carey, J. M. (2011). The FAD–Plus : Measuring Lay Beliefs Regarding Free Will and Related Constructs. *Journal of Personality Assessment*, *93*(1), 96-104. https://doi.org/10.1080/00223891.2010.528483

Radke, H. R. M., Hornsey, M. J., & Barlow, F. K. (2016). Barriers to women engaging in collective action to overcome sexism. *American Psychologist*, *71*(9), 863-874. https://doi.org/10.1037/a0040345

van Zomeren, M., Postmes, T., & Spears, R. (2008). Toward an integrative social identity model of collective action : A quantitative research synthesis of three socio-psychological perspectives. *Psychological Bulletin*, *134*(4), 504-535. https://doi.org/10.1037/0033-2909.134.4.504

Verniers, C., & Martinot, D. (2015). L'EJSAG, une échelle de justification du système spécifique au genre : Validation auprès d'une population d'adolescents et d'adultes. *L'Année Psychologie*, *115*(1), 107-140.

Wright, S. C., Taylor, D. M., & Moghaddam, F. M. (1990). Responding to membership in a disadvantaged group : From acceptance to collective protest. *Journal of Personality and Social Psychology*, *58*(6), 994-1003. https://doi.org/10.1037/0022-3514.58.6.994

Yeung, A. W. Y., Kay, A. C., & Peach, J. M. (2014). Anti-feminist backlash : The role of system justification in the rejection of feminism. *Group Processes & Intergroup Relations, 17*(4), 474-484. https://doi.org/10.1177/1368430213514121

ANNEXES

Annexe I

Les textes et les profils

Néolibéralisme

Texte :

De grands auteurs ont travaillé sur l'idée que chaque être humain est unique et par conséquent n'est déterminé que par lui-même. Ils argumentent que l'abondance de bien-être est l'état naturel et que chacun mérite de vivre sa vie pleinement, selon sa propre définition d'une vie heureuse et accomplie. Ainsi, le bonheur réside d'abord en nous-mêmes.

Pour cela, il est primordial de se connaître, s'accepter et s'affirmer afin d'être connecté à soi et à ses vrais désirs, de manière à prendre pleinement la responsabilité de son existence. Il s'agit de devenir l'acteur principal, l'auto-entrepreneur de sa vie ; d'exercer sa liberté d'action pour atteindre ses idéaux.

« Si vous pouvez l'imaginer, vous pouvez le devenir »

En approfondissant notre connaissance de soi, nous ne sommes plus gouvernés par nos peurs ou par les autres, mais bien par nous-mêmes. Chaque être humain possède en lui tout ce qu'il faut pour atteindre l'épanouissement, quelles que soient sa situation et ses expériences passées. Autrement dit, il s'agit de prendre le pouvoir sur notre vie à travers les choix que nous faisons chaque jour et qui déterminent notre futur.

En résumé, devenir soi est le point de départ d'une vie plus heureuse, autonome et libre.

Profils :

- Laura, 31 ans : « Il est avant tout capital de croire en soi et en ses capacités, tout dépend de ça ».
- Thomas, 54 ans : « J'ai fait un travail sur moi-même, ça m'a permis de me reconnecter à mes désirs. Ça a été le point de départ d'une vie plus libre et épanouissante. Tout le monde devrait faire ça. ».
- Jean, 52 ans : « Dans la vie, il faut se concentrer sur ce que l'on peut changer et accepter ce qu'on ne peut pas modifier ».
- Ben, 19 ans : « Il ne tient qu'à nous de devenir la meilleure version de nous-mêmes ».

- Camille, 26 ans : « On est obligé de faire avec les contraintes de notre environnement, mais on reste libre ».
- Agathe, 67 ans : « Il faut s'accepter tels que nous sommes pour pouvoir nous imposer et atteindre nos ambitions ».
- Sabrina, 45 ans : « Nous ne sommes déterminés que par nous-mêmes, dans la vie il faut savoir ce qu'on veut et prendre des risques pour l'obtenir ».
- Alice, 38 ans : « C'est trop facile de dire aux gens qu'ils sont responsables alors qu'il y a des choses qui nous dépassent »
- Nicolas, 23 ans : « Les gens ne passent pas assez de l'intention à l'action, pourtant je pense que notre bonheur ne dépend que de nous-mêmes et de nos choix ».

Déterminisme

Texte :

De grands auteurs ont travaillé sur l'idée que l'être humain est déterminé par son milieu social : être issu d'une certaine catégorie socio-professionnelle conduit à un certain type de comportements et une certaine manière de penser. Par conséquent, une personne ne possède pas une conscience parfaite, absolue et indépendante. La conscience d'un être humain est déterminée par sa place dans la société. Autrement dit, ce n'est pas la conscience des gens qui détermine leur existence, c'est, au contraire, leur existence sociale qui détermine leur conscience.

« Ce qui relève de supposés choix personnels est déterminé par la société. Nos choix sont influencés par notre environnement ».

Ainsi, le libre arbitre ne serait qu'une illusion : l'individu est constitué par une histoire qui ne dépend pas de lui. Nos préférences, nos décisions ou nos actions sociales ne résultent pas d'une mystérieuse liberté qui échapperait aux contraintes extérieures et qui ferait de nous des êtres autonomes. Pire, l'ignorance des causes qui nous déterminent nous laisse croire que nous sommes libres. Comme une pierre que l'on aurait lancée dans les airs et qui prendrait conscience de son mouvement, les hommes croient disposer d'un libre arbitre alors qu'en réalité ils ignorent ce qui détermine et guide leur comportement.

Profils :

- Laura, 31 ans : « Le milieu familial influence beaucoup les attitudes et les orientations politiques des gens, beaucoup plus que ce l'on croit ».
- Thomas, 54 ans : « Je pense que la conscience d'un être humain est déterminée par sa place dans la société, son statut, son salaire, son sexe, son environnement, etc. ».
- Jean, 52 ans :« Dans la vie, il faut se concentrer sur ce que l'on peut changer et accepter ce qu'on ne peut pas modifier ».
- Ben, 19 ans : « Nous ne pouvons pas échapper aux contraintes extérieures de notre environnement. Par exemple, on sait bien que les enfants d'ouvriers réussissent moins bien à l'école que ceux des cadres ».
- Camille, 26 ans : « Il me semble qu'on est libre, mais moins libre que ce qu'on pense ».
- Agathe, 67 ans : « Dans la vie tout arrive pour une raison, nous ne pouvons pas fuir notre destin »
- Sabrina, 45 ans : « J'ai toujours cette citation en tête : les faits passés sont arrivés, les présents arrivent et les futurs doivent arriver ».
- Alice, 38 ans : « C'est trop facile de croire au destin, il faut se battre pour changer les choses ».
- Nicolas, 23 ans : « Nous n'en avons pas toujours conscience mais notre environnement nous apprend à voir le monde d'une certaine façon dès notre naissance ».

Neutre

<u>Texte</u> :

Il existe des dizaines de techniques picturales différentes qui ont émergé au cours des siècles. Aujourd'hui, quatre techniques sont dominantes. Il s'agit de : l'encre dite « de chine », la gouache, la peinture à l'huile et l'aquarelle.

- L'encre est davantage utilisée pour la calligraphie et l'illustration. Elle est composée de pigment noir, de carbone et d'eau. La difficulté principale de sa pratique réside dans la création d'un nuancier par la variation de l'intensité des pigments.
- La gouache est, elle, composée de pigments, de gomme et d'eau. Elle offre une couleur opaque. C'est la méthode la plus utilisée en peinture amateur. Si elle reste utilisée par les grands maîtres, la peinture à l'huile lui est souvent préférée.
- La peinture à l'huile, surnommée « reine des techniques picturales », connait son heure de gloire durant la Renaissance. Elle est fabriquée à l'aide de pigments et d'huile – d'où son nom. Sa texture épaisse permet de prendre son temps et de retravailler un motif durant plusieurs jours.
- L'aquarelle est une encre liquide colorée. Technique poétique de peinture, il s'agit de peindre

en transparence. Elle nécessite une maîtrise des espaces de blanc (le blanc n'existe pas en aquarelle, le blanc c'est le papier). C'est la porte d'entrée la plus complète vers la pratique expérimentée de la peinture.

Profils :

- Laura, 31 ans : « Quand j'ai du temps libre, je peins. J'ai commencé récemment mais je crois que je vais continuer. ».
- Thomas, 54 ans : « Ma couleur préférée ? Hum, je dirais que c'est le bleu ; le bleu roi ou le bleu canard. Non, plutôt le bleu roi ».
- Jean, 52 ans : « Je trouve que peindre est une belle façon de s'entrainer à voir la beauté du monde qui nous entoure ».
- Ben, 19 ans : « Je passe pas mal de temps à regarder des tutos de peinture sur Instagram, je trouve ça fascinant ».
- Camille, 26 ans : « J'ai toujours beaucoup aimé l'Art, d'ailleurs je voulais être prof d'arts plastiques à une époque ».
- Agathe, 67 ans : « Je n'ai jamais été très manuelle, mais depuis la retraite je commence doucement. Bon, pour l'instant c'est plutôt du jardinage, mais j'irai peut-être vers la peinture un jour ».
- Sabrina, 45 ans : « Très sincèrement et au grand dam de mon mari, je n'ai aucun goût pour l'art ».
- Alice, 38 ans : « Je vais régulièrement voir des expositions d'art moderne, même si j'y comprends pas grand-chose ».
- Nicolas, 23 ans : « Petit, ma baby-sittrice nous faisait faire plein d'activités. De la peinture et de la pâte à sel. Mais depuis ce temps-là, je ne pratique plus aucune activité manuelle ».

Annexe II

Grille de recodage

<table>
<tr><td>Engagement politique
Exemple :
« M'engager dans une association »</td><td>Engagement civique
Exemple : « Renoncer à certaines choses »</td><td>Mobilité individuelle
Exemple :
« M'affirmer en tant que femme »</td><td>Résignation/ Acceptation
Exemple : « Rien car je ne suis ni RH ni politique à haut niveau »
ARRÊT DU RECODAGE</td></tr>
<tr><td colspan="2">Action individuelle
Exemple : « Bien éduquer mes enfants »</td><td colspan="2">Action collective
Exemple : « Rémunérer le congé parental »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Action normative
Exemple : « Participer à des manifestations »</td><td colspan="2">Action non-normative
Exemple : « Refuser une promotion pour céder la place à une femme »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Action non-disruptive
Exemple : « Inculquer aux enfants des valeurs de respect de l'autre »</td><td colspan="2">Action disruptive
Exemple : « Manifester »</td></tr>
</table>

Annexe III

Définitions des différents types d'actions

Engagement politique : « Cela a à voir avec le désir des citoyens ordinaires d'influencer la politique et les résultats politiques dans la société, ou les décisions qui affectent les affaires publiques » (Ekman & Amnå, 2012, p.289).

Engagement civique : « L'engagement civique se réfèrent conventionnellement aux activités de citoyens ordinaires qui ont pour objectif d'influencer les circonstances dans la société qui sont pertinentes pour les autres, en dehors de sa propre famille ou de son cercle d'ami·es proches » (Ekman & Amnå, 2012, p.291).

Mobilité individuelle : « Comportement qui est dirigé vers l'amélioration de sa propre condition personnelle » (Wright et al., 1990, p.995).

Action individuelle : « Comportement privé, solitaire (par exemple, signer une pétition en ligne) » (Radke et al., 2016, p.864).

Action collective : « Activité publique, collective (par exemple, participer à une manifestation » (Radke et al., 2016, p.864).

Action normative : « Action qui est conforme aux normes du système social existant » (Wright et al., 1990, p.995).

Action non-normative : « Action qui est hors des limites des règles et de la structure du système social existant » (Wright et al., 1990, p.995).

Action non-disruptive : « Les formes non-disruptives de protestation, comme la signature d'une pétition ou l'écriture d'une lettre, ne perturbent pas l'ordre social et la routine des citoyens ordinaires » (Jost et al., 2012, p.199).

Action disruptive : « Les actions disruptives, comme les manifestations ou les émeutes, perturbent l'ordre social et la routine des citoyens ordinaires » (Jost et al., 2012, p.199).

Annexe IV

Résultats des tests statistiques Kappa de Cohen

Question	Catégorie codée	Résultats
Q1 : « Que feriez-vous ? »	Type d'engagement (politique/civique/mobilité individuelle/résignation)	κ = 0.96, t = 24,957, p = .000
	Action individuelle/collective	κ = 0.89, t = 19.972, p = .000
	Action normative/non-normative	κ = 0.9, t = 19.72, p = .000
	Action non-disruptive/disruptive	κ = 0.9, t = 20.31, p = .000
Q2 : « Que faudrait-il faire ? »	Type d'engagement (politique/civique/résignation)	κ = 0.91, t = 20.63, p = .000
	Action normative/non-normative	κ = 0.83, t = 18.841, p = .000
	Action non-disruptive/disruptive	κ = 1, t = 22.23, p = .000

Annexe V

Tableau de synthèse des résultats des régressions logistiques concernant les réponses aux questions « que feriez-vous ? » et « que faudrait-il faire ? »

	Catégories / Facteurs et covariables	Type d'engagement				Collectif	Normatif	Disruptif
		Politique	Civique	Mobilité indivi-duelle	Résignation/Acceptation			
Q1 : « Que feriez-vous ? »	Identification en tant que femmes	ns	ns	ns	ns	β = 0.9, *SE* = 0.35, *Z* = 2.56, *p* = .01	ns	ns
	Conditions expérimentales	ns	ns	ns	(contraste C1) β = -0.89, *SE* = 0.44, *Z* = -2.04, *p* = .041	(médiation : C1 via justification du système de genre sur actions collectives) β = -0.08, *SE* = 0.05, 95% IC [-0.2, -0.002]	ns	ns
	Justification du système de genre	β = -0.39, *SE* = 0.15, *Z* = -2.57, *p* = .01	ns	ns	β = 0.6, *SE* = 0.24, *Z* = 2.44, *p* = .014		ns	ns
	Classes sociales	ns	ns	ns	ns	ns	(classe sociale basse vs. supérieure) β = -1.01, *SE* = 0.5, *Z* = -2.01, *p* = .044	ns

	Catégories / Facteurs et covariables	Type d'engagement				Collectif	Normatif	Disruptif
		Politique	Civique	Mobilité indivi-duelle	Résigna-tion/Accep-tation			
Q2 : « Que faudrait-il faire ? »	Identification en tant que femmes	ns	ns	/ (pas codée sur cette modalité)	ns	/ (pas codée sur cette modalité)	ns	ns
	Condition expérimentales	(contraste CA) β = -0.18, *SE* = 0.12, *Z* = -1.96, *p* = .05	ns		ns		ns	β = -0.24, *SE* = 0.12, *Z* = -2.08, *p* = .037
	Justification du système de genre	ns	ns		β = 0.87, *SE* = 0.37, *Z* = 2.38, *p* = .017		β = 0.58, *SE* = 0.16, *Z* = 3.69, *p* < .001	β = -0.39, *SE* = 0.17, *Z* = -2.31, *p* = .02
	Classes sociales	ns	ns		ns		(classe sociale basse vs. moyenne) β = -1.23, *SE* = 0.4, *Z* = -3.06, *p* = .002 (classe sociale basse vs. supérieure) β = -0.77, *SE* = 0.39, *Z* = -1.94, *p* = .052 (tendanciel)	ns